

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE SOJA, CULTURE À BAS NIVEAU D'INTRANTS



LE PORTEUR DE PROJET

La structure d'animation
Eau 17

LE TERRITOIRE D'ACTION

AAC d'Arnoult-Lucérat :

Surface totale de l'AAC : 31620 ha
SAU de l'AAC : 21 870 ha
440 exploitations

Contexte Agricole : grandes cultures : céréales et oléagineux, destinées à 80-90% à l'exportation

Qualité de l'eau :

Nitrates : concentrations élevées (moy 2023 au captage du Bouil de Chambon : 47,8 mg/L) et pics hivernaux à 76,6 mg/L.

Pesticides : teneurs supérieures au seuil de 0.1g/L pour triazines, et métolachlore, métazachlore, ESA-alachlore, OXA-alachlore

Code(s) SANDRE : 25, 26, 4317

Fiche réalisée en 2024

Domaine(s) d'action :

- Changement de pratiques agricoles
- Filière économique

Type(s) d'action :

- Accompagnement des agriculteurs
- Animation territoriale

Département(s) :

- Charente-Maritime

Bassin(s) hydrographique(s) :

- Adour-Garonne

Mots clés : filière – bas niveaux d'intrants – soja – agroalimentaire

POURQUOI S'ENGAGER ?

Eau 17 est engagé depuis 2010 dans Re-Sources afin d'encourager une agriculture aux pratiques plus favorables à la préservation de la qualité de la ressource en eau. Lors de la construction du 2^{ème} programme d'actions 2016-2020, les acteurs agricoles ont souligné que la diversification des rotations des exploitations céréalières via l'introduction de cultures bas niveau d'intrants nécessitait en aval la mise en place de structures de stockage et de transformation. L'approche devait être faite en termes de filière permettant un changement durable des pratiques.

Eau 17 a ainsi engagé une démarche de concertation territoriale avec des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valorisation agricole (agriculteurs, coopératives et négoce, organismes professionnels agricoles, collectivités), dans le but d'**identifier une culture bas niveaux d'intrants adaptée** au contexte pédoclimatique et socioéconomique local.

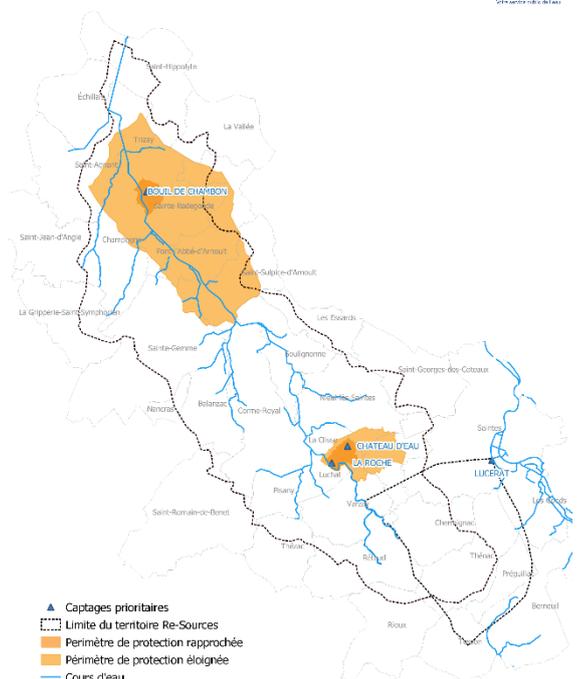
LES OBJECTIFS

- Intégrer dans les rotations des cultures à bas niveau d'impacts (BNI) favorables à la qualité de l'eau
- Développer une filière soja locale sous cahier des charges pour garantir des débouchés aux agriculteurs

Date de début de l'action :
2018

Date de fin : action en cours

Bassin versant de l'Arnoult et Aire d'alimentation du captage de Lucérat



Le projet

2018

1. Phase de diagnostic et de concertation sur le développement d'une filière favorable à la préservation de la qualité de l'eau

Un **forum de la filière** a réuni l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, collectivités, négoce, coopératives, organismes professionnels agricoles et acteurs de la distribution) permettant ainsi de présenter des retours d'expériences de structures ayant développé des filières similaires. Celui-ci a été suivi d'un **diagnostic** pour analyser les attentes des acteurs locaux.

Par la suite, une concertation a été menée sur le territoire en 2018 et l'ensemble des acteurs du territoire a été mobilisé pour **identifier des filières** compatibles avec la préservation de la qualité de l'eau, et les freins et leviers associés. 4 pistes de filières compatibles avec le contexte du territoire ont été priorisées (soja, orge brassicole, pois chiche et féverole).

2019

2. Phase de sollicitation des acteurs impliqués tout au long de la filière

De nombreuses rencontres ont été organisées avec des industriels de l'agroalimentaire intéressés par la démarche afin d'évaluer la **compatibilité entre l'offre et la demande**. Finalement, seule la piste de la filière soja a été retenue, car l'offre de production ne s'accordait pas avec les besoins des acteurs en aval des autres filières.

Eau 17 a ensuite mené un travail conséquent d'identification, de sollicitation et de mobilisation des acteurs, mettant en avant l'aspect « innovant » de cette filière : du soja français et sans OGM participant à la protection de la qualité de l'eau.

2020

3. Phase de test, négociation des contrats et valorisation économique

Pour vérifier la **faisabilité technique** de la culture, un essai a été réalisé en 2021. Cinq agriculteurs volontaires du bassin ont semé au total 10 ha de soja et ont été accompagnés par Terres Inovia pour tester des itinéraires techniques sans S-métolachlore.

Le succès de l'essai a permis de passer à la contractualisation en 2022, impliquant un transformateur, Pasquier Vgt'Al, qui torréfie les graines pour Loué. Ce dernier utilise le soja pour l'alimentation de ses volailles, dont les œufs sont ensuite commercialisés par Système U – Coop Atlantique.

Les besoins de Loué étaient de 230 à 270 tonnes par an, soit 100 ha. Afin de rendre la filière plus attrayante, Pasquier Vgt'Al et Loué ont proposé d'ajouter une prime au prix d'achat du marché, justifié par le caractère français, local, non-OGM et conforme à une charte de respect de la qualité de l'eau de cette filière.



Tour de plaine des parcelles de soja avec les partenaires pour préparer la récolte – 31/08/23

2022

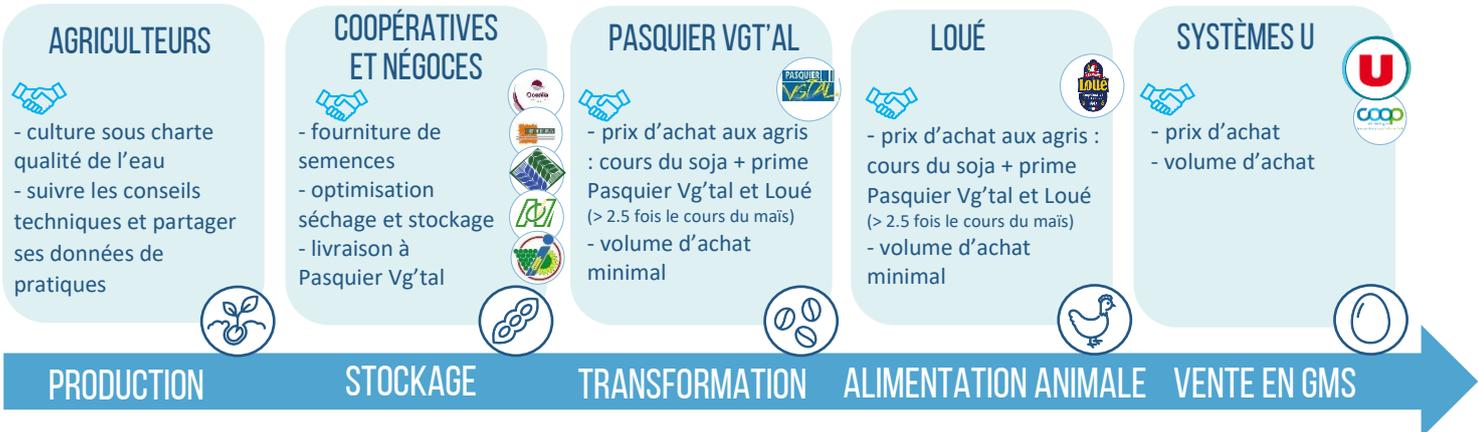
4. Phase d'engagement et de structuration de la filière

Chaque acteur impliqué dans la filière est signataire d'une **lettre d'engagement**, rédigée par Eau 17 et rappelant l'enjeu de la démarche et les engagements de chacun. Eau 17 a également rédigé un **cahier des charges technique** engageant les agriculteurs, les organismes stockeurs assurant la fourniture des semences et l'accompagnement de l'essai. Eau 17 fournit 2ha de semences par agriculteur et finance les prestations de désherbage mécanique et des analyses de reliquats pendant 2 ans. De plus, les agriculteurs sont accompagnés techniquement par Terres Inovia et la CA 17-79 (3 tours de plaines sont organisés dans la saison, ainsi que des réunions de lancement et de bilan de campagne).

Enfin, les **contrats** liant l'ensemble des parties prenantes formalisant les prix, les volumes, les conditions de transport et de séchage seront **pluriannuels** (3 ans). Sur la campagne 2023, 101 ha ont été plantés, dépassant de peu l'objectif de 100 ha.

SCHÉMA DE LA FILIÈRE

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER



L'ACCOMPAGNEMENT PAR RE-SOURCES

Eau 17, via son programme Re-Sources :

- A animé la sensibilisation des acteurs locaux à l'enjeu qualité de l'eau de puis les années 2010, la co-construction de la filière et a rédigé les documents cadres
- Assure l'animation du collectif (tours de plaines, réunions de lancement et de bilan, intermédiaire entre les différents acteurs)
- Finance 2ha de semences par agriculteur et l'inoculum, ainsi que les prestations de désherbage mécanique et des analyses de reliquats.

En 2023 cela représentait un budget d'environ 50 000€ pour Eau 17.

LES PARTENAIRES

Acteurs de la filière	Partenaires financiers	Partenaires techniques

Les partenaires réunis pour la signature de la lettre d'engagement (2022)

LES RÉSULTATS

- **14 agriculteurs**, avec 70 ha de soja en 2022, 101 ha en 2023 et 90ha en 2024, soit au total **261 ha** engagés dans la filière.
- **6 essais** de désherbage mécanique en herse étrille en 2023
- Les œufs sont commercialisés depuis février 2024 dans près de **85 magasins** U et Coop Atlantique de la côte Ouest
- Entre février et décembre 2024, **640 000 œufs** ont été vendus, soit environ 53 000 boîtes.

LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- **Implication de tous les acteurs** du territoire dès la phase initiale au sein d'un projet territorial avec une concertation large (agriculteurs, collectivités, coopératives, industrie agroalimentaire...)
- **Analyse des attentes** locales et des **freins** pour mieux orienter les décisions
- Choix de concentrer les efforts sur **une filière spécifique**, en accord avec le contexte pédoclimatique local, les besoins de l'aval de la filière et l'enjeu qualité de l'eau
- **Filière œuf préexistante** avec la volonté de relocaliser ses approvisionnements en soja
- Réalisation **d'essais techniques et d'un suivi** sécurisant les producteurs et permettant d'approfondir la mobilisation
- **Sécurisation des approvisionnements et des rémunérations** des acteurs de la filière liés par des contrats formalisant les prix et volumes
- **Rémunération juste** pour l'ensemble des acteurs grâce à la concertation
- **Accompagnement technique et financier renforcé** des agriculteurs
- **Accompagnement par une entreprise de courtage**, Delaroche Lebon, pour gérer la contractualisation entre les différents maillons de l'aval de la filière

AVANTAGES OBTENUS

- Développement d'une culture bas niveaux d'intrants sur le territoire
- Renforcement des partenariats avec des liens durables entre les différents acteurs et favorisant l'émergence du nouveau projet
- Sécurisation des agriculteurs et du changement de pratiques agricoles grâce à un modèle stable et attractif, avec des contrats pluriannuels incitant à l'engagement à long terme
- Image pour les entreprises partenaires engagés pour la préservation de la ressource en eau et les changements de pratiques agricoles

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Démarche chronophage, risque de découragement face au temps long nécessaire à la construction de la filière
- Mobilisation des acteurs sur le long terme, des premières réunions de concertation à la finalisation de la filière

TÉMOIGNAGE DE MAÏDER BARREIX, ANIMATRICE RE-SOURCES À EAU17 ENTRE 2018 ET 2023

« On a réussi à mobiliser toute une filière, du producteur jusqu'au distributeur. Ce travail concerté a permis d'aboutir à une lettre d'engagement impliquant l'ensemble des parties prenantes, garantissant un prix producteur et un engagement pluriannuel. C'est vraiment le plus de la démarche : on s'est tous mis autour de la table et on a construit ensemble, en transparence. »

→ **Pour aller plus loin :**

<https://www.eau17.fr/>

→ **Contacts**

Lucille BRUN

Animatrice Re-Sources - Arnoult-Lucérat
06 31 58 01 64

lucille.brun@eau17.fr

Sophie GOINEAU

Responsable cellule Re-Sources et animatrice
Arnoult Lucérat
06 88 20 72 50

sophie.goineau@eau17.fr

Un projet mené avec :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



la Charente
Maritime
DÉPARTEMENT